



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr)

Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr)

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 5 mai 2026

Madame la Directrice générale  
du CCAS de la ville de Nice

### **Objet : Organisation du travail des aides à domicile**

Madame la Directrice Générale,

Notre syndicat souhaite porter à votre connaissance un ensemble de dysfonctionnements persistants au sein de l'organisation du travail des aides à domicile. Ces difficultés ont un impact direct et significatif tant sur les conditions de travail des agents que sur la qualité du service rendu aux bénéficiaires.

En premier lieu, les plannings présentent de nombreux problèmes d'organisation. Les temps de trajet entre deux interventions sont fréquemment insuffisants, ce qui entraîne des retards involontaires, une pression constante et une impossibilité de respecter correctement les horaires prévus.

Par ailleurs, la pause repas telle qu'elle est actuellement définie pose un réel problème. Bien qu'une heure non rémunérée soit prévue, celle-ci inclut 15 minutes de trajet correspondant à un déplacement professionnel obligatoire entre les domiciles. En conséquence, cette pause ne constitue pas un véritable temps de repos. De plus, en cas d'incident durant ce déplacement, celui-ci relève juridiquement d'un accident du travail, ce qui souligne le caractère professionnel de ce temps.

D'autre part, il apparaît que les bénéficiaires ne sont pas systématiquement informés des modifications de planning, générant incompréhensions et tensions injustifiées envers les agents. De la même manière, les auxiliaires de vie ne sont pas toujours prévenus des changements les concernant, notamment lorsque leur prise de service est tardive, ce qui les met en difficulté.

Plus globalement, les plannings demeurent très instables, avec des modifications fréquentes qui génèrent de la fatigue, du stress et de la désorganisation.

Nous constatons également un retard dans l'installation des boîtes à clés alors qu'il avait été annoncé que le dispositif serait opérationnel dans un délai de trois mois.

Au regard de l'ensemble de ces éléments persistants depuis de nombreux mois, il apparaît indispensable de procéder à des ajustements urgents de l'organisation afin de garantir des conditions de travail respectueuses et conformes aux obligations légales, tout en assurant un service de qualité auprès des bénéficiaires.

Aussi, dans un souci de dialogue constructif et afin de répondre aux attentes des agents, nous vous proposons d'organiser une rencontre avec notre syndicat et les équipes pour trouver des pistes d'amélioration.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA

Le Responsable du Secteur Communication



Andrew RENAULT